

PROCES VERBAL

SEANCE DU 20 septembre 2023 à 20 h 30

Étaient présents: Mmes, MM. CHATRE Philippe, BILLIEMAZ Gérard, CHABRY Julien, CAPITAN Pascal, PERSIGNY André, MORLANDET Marie-Christine, CHAUX Delphine, CHARRIER Jérôme, TRONCY Georges, DEMICHEL Nelly et LAMURE Sandra

Étaient absentes excusées : MM. CAPITAN J. Paul, CHAUMENTIN Gilles et SERVAJEAN Yolande

Secrétaire de séance : Mme MORLANDET M. Christine

Le Quorum étant atteint, la réunion peut commencer.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PV du 27/06/2023
- Taxe d'habitation sur logements vacants
- approbation choix CAO pour réhabilitation des 2 logements
- Délibération acquisition parcelle (7 ca) pour sécurisation
- vote subvention fournitures scolaires et sorties éducatives,
- point cantine
- Questions diverses : (acquisition tracteur, réparation tracteur-tondeuse, salle Passerelle, réfection logement ancien Presbytère, organisation Backyard, centenaire de Mme BARNAY...)

Le Maire accueille et remercie les membres présents. Il demande au Conseil de bien vouloir rajouter une ligne urgente à l'ordre du jour : problèmes de trésorerie à la MJC. Il souhaite remercier l'association du foot pour l'organisation du cinquantenaire qui s'est très bien passé et remercie également Gérard, Sandra, Yolande et Monique Paire pour s'être occupé, dans l'urgence, d'une habitante de Cordelle qui a été relogée dans la salle de la Passerelle provisoirement et Maurice PLASSE qui a dû revoir les locations des salles prévues et « recaser » les personnes. Il souhaite apporter également ses encouragements à Nadège qui rattraque après les congés encore seule en Mairie. L'ordre du jour est alors abordé :

Le Conseil municipal après délibération et à l'unanimité des membres présents :

NE SOUHAITE pas instaurer de taxes sur les logements vacants n'étant pas concerné sur la commune,

ACCEPTE la proposition de Mr et Mme BUFFIN du 30/08/2022 pour acquérir à notre demande 7 ca de la parcelle AB N° 219 qui deviendra AB

513 chemin de la Perrière au prix forfaitaire de 272.30 € + les frais de notaire. Ceci afin de sécuriser le carrefour en apportant plus de visibilité.

DECIDE d'augmenter les aides à l'école comme suit :

- fournitures scolaires qui passeront à 37 €/enfant
- crédit enseignant qui passera à 35 €/enseignant
- prime de direction qui passera à 110 €
- aide aux sorties éducatives qui passera à 17 €/enfant

AUGMENTE le repas à la cantine suite aux augmentations successives du traiteur depuis septembre 2022 et après une réunion en Mairie, la hausse des denrées alimentaires et du coût des carburants obligent le traiteur à changer son prix. A compter du 1^{er} octobre le repas sera à : 4.08 € TTC pour les cordellois et à 5.17 € TTC pour les extérieurs. Un nouveau point sera refait avec le traiteur en début d'année.

PREND CONNAISSANCE des problèmes de trésorerie à l'ADAJEP MJC. Il y a une dette importante à régler et un déficit annuel pour lequel il va falloir trouver des solutions. Les différents partenaires : CAF, COPLER, MAIRIE doivent apporter un soutien financier pour mettre fin à la dette pour 2022 et 2023. La Commune et la Copler vont se mettre d'accord sur la répartition. La CAF apporte une aide importante. Le Maire souhaite renouveler tout son soutien au bureau de l'ADAJEP (membres bénévoles) face à ces problèmes et souligne l'investissement de chacun pour faire vivre cette structure.

ACCEPTE d'admettre en non-valeur dans le Budget sur demande de la Trésorerie, la somme de 7.70 € sur des repas cantine non recouverts et la somme de 10 136.58 € de loyers impayés de la boulangerie (ancien propriétaire Au Fournil de Cordelle)

MAINTIENT le tarif pour les encarts publicitaires dans le bulletin municipal soit :

- **-45 € pour un huitième de page**
- **70 € pour un quart de page,**
- **95 € pour une demi-page**

DECIDE de renouveler le contrat d'assurance des garanties statutaires du personnel avec GROUPAMA pour l'année 2024

PREND CONNAISSANCE du choix des entreprises retenues par la CAO pour la réhabilitation de 2 logements,

Le Maire informe :

-Que le nouveau tracteur devrait arriver début octobre. Il est neuf. Il y a une reprise de l'ancien et on peut garder le chargeur de l'ancien.

- que les travaux voirie sont en cours actuellement sur la Commune avec l'entreprise EUROVIA
 - que le tracteur-tondeuse est en réparation suite à un accident sur le terrain de foot, lors de la tonte. Il devrait y en avoir pour 5000 € environ.
 - que le logement au Presbytère occupé par Benjamin LALEUF s'est libéré et qu'avant de le relouer il a été repeint en entier, les sols ont été refaits et une hotte a été posée. Il reste la SB à refaire entièrement. Il a été reloué début septembre.
 - qu'il a fallu reloger en urgence une habitante de Cordelle qui a des problèmes de santé et qui était dans une habitation insalubre. Provisoirement, elle se trouve à la Passerelle et une Assistante sociale s'occupe de son dossier.
 - qu'une orthophoniste va exercer son activité sur la Commune à compter de décembre
 - que des contacts ont été pris pour la venue de professionnels de la santé pour 2024.
 - qu'il a eut 2 contacts également pour la reprise de l'épicerie,
 - que la Commune a honoré Mme BARNAY pour ses 100 ans par une petite réception à la Halle,
 - qu'il a assisté avec Gérard à l'inauguration le 15/09 du parcours du combattant au Château de Changy,
 - qu'il souhaite que les associations cordelloises lors de leurs manifestations fassent travailler les artisans locaux, notamment la boulangerie. Des représentants d'associations soulèvent le problème du tarif sur les brioches et du fait que le boulanger n'a pas voulu aligner ses prix donc ils sont allés au moins cher, le but de l'association étant de faire un maximum de bénéfice lors des ventes. Le maire va voir avec le boulanger pour qu'un accord soit trouvé.
 - que la 2e backyard aura lieu le 29 septembre
 - que le 2^e marché des producteurs organisé par notre apiculteur Mickaël aura lieu le samedi 23 septembre avec une douzaine d'exposants,
 - que le dimanche 24 septembre il y a le championnat de boules à Cordelle,
 - Mr TRONCY demande à nouveau, s'il y aura un repas des anciens cette année.
- Mr CHABRY et Mme CHAUX souhaiterait faire un goûter inter-générationnel. Il est proposé de voir une date sur janvier pour un repas au plus de 75 ans de Cordelle avec une animation. Les conjoint(e)s paieront leur part.
- Mr TRONCY demande ou en est le projet des stores à la SAR.
 - Sandra fait remarquer que le nouveau fleurissement devant la Mairie est plus joli
- La séance est levée à 23h10

Le Maire

P.CHATRE

La secrétaire de séance

M.Christine MORLANDET